

**93 | AUBERVILLIERS** Un rassemblement en mémoire de cette mère de famille de 38 ans, victime d'un féminicide en septembre, s'est tenu hier à l'appel de plusieurs associations, du département et de la municipalité.

# Les habitants rendent hommage à Hamana, tuée par son conjoint

*Le Parisien  
jeudi 23  
septembre 2021*

ALEXANDRE ARLLOT

**LES PRISES DE PAROLE** avaient beau s'être achevées depuis plus d'une demi-heure, des dizaines de personnes restaient là, sur le parvis de la mairie, à échanger par petits groupes sur ce fleau que sont les violences faites aux femmes. Elles étaient environ 200 à s'y être réunies, hier à 18 heures, pour rendre hommage à Hamana, une femme de 38 ans égorgée par son conjoint en septembre.

C'est à quelques mètres seulement de l'hôtel de ville, au troisième étage d'un immeuble dont l'entrée donne sur la place que se partagent l'église Notre-Dame-des-Vertus et le bâtiment municipal, que le drame s'est joué. Ce matin-là, le 11 septembre, sur les coups de 7 heures, Amar, 53 ans, a appelé la police pour annoncer qu'il venait de tuer sa femme. Dans l'apartemen, les enquêteurs ont trouvé le corps inanimé d'Hamana. Avant l'arrivée des policiers, le meurtrier présumé avait été enfermé dans une chambre leurs quatre enfants, âgés de 6 à 14 ans.

**81<sup>e</sup> féminicide de l'année** L'assistance s'est rassemblée hier à l'appel de l'observatoire des violences envers les femmes du conseil départemental, de la municipalité et d'as-



LP/ALEXANDRE ARLLOT

sociations, dont SOS Femmes 93. C'était « le temps de l'hommage, du collectif, de l'émoi », a souligné Karine Franckel (UDI), la maire. Hamana est la 81<sup>e</sup> femme décédée sous les coups de son compagnon ou de son ex-conjoint depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Lors de son discours, Marie-Christine Mourgue, la présidente de SOS Femmes 93, s'est souvenue de Rahma, une mère de famille battue à mort par son mari, à coups de pier-

re, en 2005 à Rosny-sous-Bois. La responsable associative était descendue dans la rue en sa mémoire. Une première à l'époque. « Depuis seize ans, il y a eu de nouvelles marches et des rassemblements, a-t-elle rappelé. Une trentaine... » Dans l'assistance, des membres de l'association distribuaient des prospectus comportant le numéro d'une plate-forme d'écoute « confidentielle et anonyme ».

**Il y a trois ou quatre ans, ce rassemblement n'aurait sans doute pas eu lieu.**  
UNE MEMBRE DU COLLECTIF DE LA PLACE AUX FEMMES

Le sort des quatre enfants du couple, dont certains auraient assisté à l'agression mortelle commise par leur père, était dans tous les esprits. Ces derniers ont été hospitalisés dans la foule dans un service de pédiopsychiatrie, sur ordonnance du parquet. Le résultat d'un protocole expérimental depuis 2016 dans le département, et que la procureure de l'époque, Sylvie Masson, désor- mais en poste à Lyon (Rhône),

a aussi mis en place dans la capitale des Gaules. « Dans de telles situations, les enfants ont besoin d'une prise en charge immédiate », insiste Ernestine Romai, pionnière de la lutte contre les violences faites aux femmes et responsable de l'observatoire. Auparavant, les mineurs, considérés, comme « co-vic- times » des féminicides, étaient le plus souvent confiés à des membres de la famille. « Dans le cas de Rahma, les enfants ont été remis à la branche paternelle et ont vécu dans le pavillon où leur père a tué leur mère », se sou- vient Ernestine Romai.

« Il y a trois ou quatre ans, ce rassemblement n'aurait sans doute pas eu lieu », estime une membre de Place aux femmes. « Il y a une prise de conscience, salite-elle, mais ça ne suffit pas. » Les femmes qui parlent ne sont pas crues, regrette une habitante. J'ai connu ça, il y a vingt-cinq ans. Quand je suis allée au commissariat car je craignais pour ma vie, les policiers m'ont répondu qu'ils allaient me raccompagner et calmer mon mari. Ça, ça ne doit plus exister. »